

Demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise

Pour les assurés de l'Assurance retraite

Pour contacter l'**Assurance retraite**, connectez-vous à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr et utilisez le service « Poser une question » ou appelez le **3960** (service gratuit + prix d'appel).

Partie à conserver (ne pas joindre à l'envoi de votre dossier)

Notice

1 Qu'est-ce que le dispositif de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise ?

Le dispositif de rachat de trimestres pour la retraite au titre de certaines périodes de stage en entreprise vous permet d'effectuer un versement pour la retraite au titre des années pendant lesquelles vous avez effectué un stage en entreprise dans le cadre de vos études supérieures et durant lesquelles vous n'avez pas cotisé suffisamment pour valider 4 trimestres. Ce versement peut améliorer votre retraite de l'Assurance retraite.

⚠ D'autres types de versement pour la retraite sont prévus pour racheter des trimestres :

- au titre d'années civiles incomplètes au cours desquelles votre activité professionnelle n'a pas permis de valider 4 trimestres ;
- au titre d'années d'études supérieures.

Les formulaires de demande d'évaluation de versement à ces titres sont disponibles sur lassuranceretraite.fr.

ⓘ Au total, vous pouvez racheter au maximum 12 trimestres pour la retraite de l'Assurance retraite, tous types de versements confondus dont 2 au titre de stages en entreprise.

2 Qu'est-ce que la demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise ?

La demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise vous permet de connaître le montant du versement que vous pourriez effectuer. Elle ne vous engage à rien dans l'immédiat.

3 Qui peut déposer une demande d'évaluation de rachat de trimestre pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise ?


Vous pouvez déposer une demande si votre stage en entreprise correspond aux critères suivants :

- avoir été effectué dans le cadre de vos études supérieures ;
- avoir été effectué au sein d'un même organisme (entreprise, administration, association, etc.) ;
- avoir duré au moins 2 mois consécutifs, ou non consécutifs s'il a été effectué au cours de la même année scolaire ou universitaire ;
- avoir débuté après le 14 mars 2015 ;
- avoir fait l'objet d'une convention tripartite signée par l'organisme d'accueil, l'établissement d'enseignement supérieur et vous-même ou votre représentant légal.

4 Quand déposer votre demande d'évaluation de rachat de trimestre pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise ?

Vous pouvez déposer votre demande **jusqu'au 31 décembre de l'année civile de vos 30 ans.**

5 Auprès de quel organisme déposer votre demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise ?

Pour plus de simplicité, nous vous recommandons de transmettre votre demande depuis le service en ligne « Transmettre mon formulaire », disponible dans la messagerie de votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr .

Sinon, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à la caisse régionale définie selon votre situation :

- si vous dépendez de la caisse de retraite l'Assurance retraite Île-de-France, Carsat Centre-Val de Loire ou Carsat Bourgogne-Franche-Comté, Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM), de l'Outre-Mer ou de l'étranger :

L'ASSURANCE RETRAITE ILE DE FRANCE
AGENCE VPLR RACHATS ILE DE FRANCE
IMMEUBLE ESTREO
1 RUE D AURION
93117 ROSNY SOUS BOIS

- si vous dépendez d'une autre caisse de retraite :

CARSAT NORMANDIE
POLE RACHATS
5 AVENUE DU GRAND COURS CS 36028
76028 ROUEN CEDEX 1

6 Quels documents justificatifs fournir ?

 Transmettez cette demande complétée, datée et signée et, en fonction de votre situation, joignez-y les copies lisibles en votre possession :

- de **toute pièce justifiant de votre identité** ;

I Exemples de justificatifs : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour.

- de votre **convention de stage et votre attestation de stage.**

Si vous avez exercé une activité professionnelle au cours des années durant lesquelles vos périodes de stages ont été effectuées :

- vos **bulletins de salaire** ou à défaut, tout autre justificatif d'activité.



Demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise

Pour les assurés de l'Assurance retraite

Pour contacter l'**Assurance retraite**, connectez-vous à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr et utilisez le service « Poser une question » ou appelez le **3960** (service gratuit + prix d'appel).

Partie à transmettre (joindre **toutes les pages**, si le dossier est incomplet, il vous sera renvoyé)

Formulaire

1 Mon identité

Nom

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Numéro de sécurité sociale

2 Mes coordonnées

Indiquez votre lieu de résidence principale.

Adresse (numéro et rue)

Complément d'adresse (bâtiment, escalier, étage, lieu-dit) Code postal

Commune

Pays


Adresse e-mail^[1]

Téléphone^[1]

[1] Adresse e-mail et téléphone : ces informations nous permettront de vous contacter.



3 Périodes de stage en entreprise pour lesquelles vous souhaitez racheter des trimestres

 Indiquez les périodes de stage en entreprise que vous souhaitez valider. Si la période de stage couvre 2 années civiles consécutives, vous pouvez choisir l'année pour laquelle vous souhaitez le report de trimestre.

Période du stage 1

du

au

Période du stage 2

du

au

4 Activité professionnelle exercée au cours des années civiles pendant lesquelles la ou les périodes de stage ont été effectuées

Avez-vous exercé une activité professionnelle au cours des années durant lesquelles votre ou vos périodes de stage ont été effectuées ?

Oui Non

 Précisez le nom et l'adresse de votre ou de vos employeurs ainsi que la nature de l'activité et la période.

Activité professionnelle exercée pendant une période de stage 1

Employeur

Nature de l'activité

Période d'activité

du

au

Activité professionnelle exercée pendant une période de stage 2

Employeur

Nature de l'activité

Période d'activité

du

au

1 Je m'engage à :

- **remplir cette demande avec des informations exactes ;**
- **faciliter toute enquête** qui pourrait être effectuée pour vérifier que les déclarations sont exactes et que les documents administratifs joints à ma demande sont authentiques.

2 Je reconnais avoir lu attentivement les informations suivantes :

⚠ Une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-21 du code de la sécurité sociale.

ⓘ Information sur le droit à l'erreur

Dans le cadre de la loi pour un État au service d'une société de confiance, vous bénéficiez du droit à l'erreur.

Si vous vous êtes trompé, signalez-le à votre caisse de retraite : elle corrigera les données concernées.

Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné^[1]. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous devrez simplement rembourser les éventuelles sommes perçues en trop.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement comme prévu par la loi^[2]**.

ⓘ Information sur la protection et l'accès à vos données personnelles

Conformément au droit à la protection des données, vous disposez de droit sur vos données personnelles (d'information, d'accès, de rectification, de limitation et, dans certains cas, d'effacement, d'opposition, de retirer votre consentement, de portabilité, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé et de donner des directives sur le sort de vos données après votre mort). Vous pouvez les exercer auprès du délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse de retraite de rattachement.

Pour plus d'information et retrouver les coordonnées des DPO, rendez-vous sur lassuranceretraite.fr à l'onglet en bas de page « Informatique et libertés ». Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits ne sont pas appliqués, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.

Fait le

à

J J / M M / A A A A

Signature du demandeur

⚠ Vous venez de remplir votre demande d'évaluation de rachat de trimestres pour la retraite au titre des périodes de stage en entreprise. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement transmettre en plus de la demande complétée tous les documents justificatifs détaillés sur la notice.

[1] Connectez-vous sur le site plus.transformation.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

[2] En application des articles L. 313-1 à L. 313-3, L. 433-19, et L. 441-1 à L. 441-9 du code pénal. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site legifrance.gouv.fr.